



DAVID
GUILLOT
79

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Septembre 1995

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Mise en place de mesures suite à l'avis de santé public émis par la régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)

Suite à l'avis de santé publique émis en date du 6 septembre par la RRSSS et dans lequel son directeur faisait état de cas d'hépatite A signalés sur le territoire de l'île ainsi que de certaines mesures de prévention recommandées, les maires de la MRC ont convenu de procéder à l'analyse de l'eau d'un certain nombre de puits. Même si le problème semble circonscrit pour le moment, nous ne prenons pas la situation à la légère.

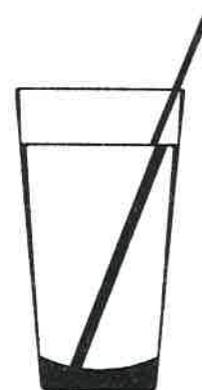
Le ministère de l'Environnement élaborera, de concert avec les municipalités, une méthodologie appropriée afin d'échantillonner un nombre significatif de puits dans chaque village. Nous constituerons une base de données qui nous servira à mesurer l'évolution de la situation.

Notre inspecteur municipal est très vigilant en ce qui regarde la conformité des installations septiques aux normes réglementaires et nous croyons que nous avons fait beaucoup de progrès à cet égard au cours des 20 dernières années. Cependant, il nous apparaît maintenant nécessaire de mieux connaître la qualité de l'eau potable consommée par les résidents de Sainte-Pétronille.

Nous souscrivons entièrement aux recommandations prodiguées par le directeur de la santé publique et nous vous demandons d'être encore plus vigilants afin de vous assurer de la qualité de l'eau potable. Chaque propriétaire est ultimement responsable de son système d'épuration des eaux usées et nous comptons sur votre collaboration afin d'éliminer tout risque potentiel de contamination des puits.

Nous vous tiendrons au courant de la méthodologie qui sera retenue afin de faire les études nécessaires. En attendant, nous vous encourageons à faire analyser votre eau régulièrement et à prendre les mesures appropriées pour éliminer les sources de contamination, si votre situation l'exigeait. De plus, nous vous demandons de faire parvenir vos résultats d'analyse d'eau à la municipalité.

Nous sommes tous concernés par la qualité de l'eau potable chez nous; c'est ensemble que nous devons travailler à assainir la situation et c'est maintenant que nous devons le faire. Nous vivons dans un environnement privilégié mais fragile; voyons-y!
Merci de votre bonne coopération.



Jacques Grisé
maire



Réglementation sur les gîtes touristiques à Sainte-Pétronille De quelle liberté s'agit-il?

Dans le cadre du processus de révision et de mise à jour de la réglementation de zonage à Sainte-Pétronille, le Conseil (après avoir tenu plusieurs assemblées publiques et fait parvenir à tous les citoyens et citoyennes une copie intégrale des changements proposés) a adopté, à sa séance du 7 août 1995, deux règlements: l'un concernant certains amendements aux règlements de zonage, de lotissement et de construction qui s'appliquent à l'ensemble de la population (règl. # 229), et l'autre concernant certaines dispositions s'appliquant à l'implantation de nouveaux gîtes touristiques dans le village (règl. # 228). Ces deux règlements ont été soumis au processus habituel de signature des registres le 18 août. Dans le cas du règlement 229 portant sur les révisions générales aux réglementations existantes, cinq personnes ont signé le registre; ce règlement est donc en vigueur puisqu'il aurait fallu que 72 personnes s'opposent à celui-ci pour en suspendre l'application immédiate.

Dans le cas du règlement 228 portant sur les modalités d'implantation de nouveaux gîtes touristiques dans les limites du village de Sainte-Pétronille, 97 personnes ont signé le registre pour manifester leur opposition à son entrée en vigueur. Nonobstant les raisons profondes pour lesquelles ces personnes ont signé le registre, il appert que plusieurs d'entre elles ont eu des informations qui les ont incitées à s'opposer au règlement proposé au nom de la liberté d'action des futurs propriétaires de gîtes. M. Denis Châtigny, conseiller municipal, a activement contribué à défendre cette position, ce qui a eu pour effet de créer une situation ambiguë pour beaucoup de citoyens et de citoyennes qui en étaient venus à croire que les autres élus étaient contre l'implantation de nouveaux gîtes à l'intérieur de la municipalité et donc, contre la «liberté» des gens.

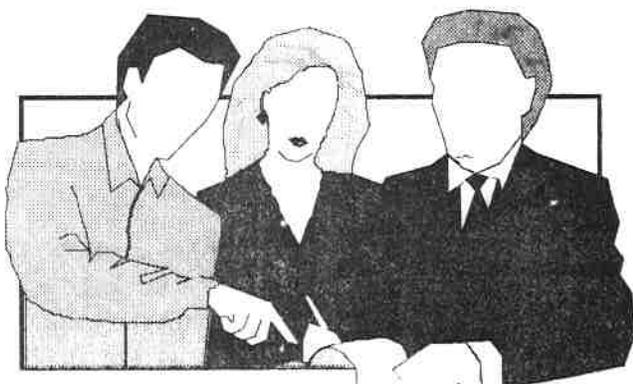
La réglementation actuelle à Sainte-Pétronille interdit l'implantation de nouveaux gîtes touristiques tout en préservant les droits d'exploitation pour les 3 gîtes qui étaient en opération avant l'adoption du règlement en 1990. Le règlement 228, fruit de longues discussions et de nombreuses réflexions, autorisait l'implantation de nouveaux gîtes à certaines conditions jugées essentielles, notamment pour garantir la quiétude des résidents voisins, et pour s'assurer de la conformité des installations septiques. Ainsi, le Conseil municipal ne disait pas non aux gîtes; il disait oui, mais pas à n'importe quel prix.

Bien sûr, nous ne pouvons pas combler les attentes et satisfaire les intérêts de tous: certains souhaitent un développement plus libéral en ce domaine, alors que d'autres, au contraire, s'y opposent fermement. Le Conseil a néanmoins estimé que le règlement 228 rendait possible la création d'un nombre suffisamment élevé de nouveaux gîtes touristiques, et cela, sans risquer de briser l'équilibre fragile entre la vocation résidentielle et l'activité commerciale.

Le Conseil a soigneusement analysé toutes les démarches entreprises en vue de l'adoption du règlement sur les gîtes touristiques et il conclut au retrait du règlement puisque plus de 72 personnes semblent refuser l'ouverture qui a été faite. À ce stade-ci, le Conseil n'entend pas apporter de modifications au règlement 228. Il s'agit d'une situation où il faut faire preuve de beaucoup de prudence puisque nos décisions risquent d'avoir de nombreuses conséquences non souhaitées à long terme: nous ne tenons pas à favoriser les intérêts de certains, au détriment d'une possible diminution de la qualité de vie de plusieurs résidents.

Les signataires:

Côme Drolet, conseiller
Jacques Gris , maire
Marcel Laflamme, conseiller
Anne No l Deschamps, conseill re
Lucie Rondeau, conseill re
Suzanne Talbot, ex-conseill re
(en poste jusqu'au 10 ao t 1995)



En vrac...

Merci Maurice!

M. Maurice Châtigny, employé de la municipalité, nous a récemment remis sa démission. Au nom du Conseil municipal et de toute la population, je tiens à le remercier pour son grand dévouement dans l'exécution de ses tâches au cours de son emploi. — *Jacques Grisé*, maire

Notre église visitée et appréciée

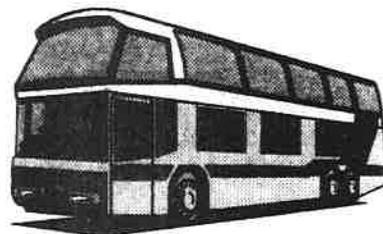
Comme vous avez pu le constater, l'église de Sainte-Pétronille est ouverte aux visiteurs pendant la saison estivale. C'est grâce à la détermination de *madame Hélène St-Cyr* et au dévouement de son groupe de bénévoles si un grand nombre de visiteurs ont eu l'occasion d'apprécier le charme de notre belle église. De magnifiques cartes représentant l'église, extraites d'une œuvre de notre concitoyen, l'artiste Marius Dubois, ont été mises en vente. Cette initiative a plu à plusieurs touristes.

Service d'appels d'urgence 9-1-1

Dans la dernière édition du *Beau Lieu*, nous vous informions que Bell Canada offrait à la municipalité la possibilité d'implanter un service d'appels 9-1-1 pour les cas d'urgence. Le Conseil municipal a décidé de répondre à cette offre afin de faire bénéficier les résidents de Sainte-Pétronille à ce nouveau service. Le service d'appels d'urgence 9-1-1 pourrait être en opération pour le mois de mai ou juin 1996.

Autobus touristiques

L'attrait pour l'Île d'Orléans n'est plus à démontrer pour plusieurs compagnies d'autobus qui organisent des tours dans l'Île pour les touristes. Le Conseil a reçu un certain nombre de plaintes de la part de résidents incommodés par ces autobus qui stationnent n'importe où et qui bloquent la circulation à des endroits stratégiques et dangereux.



Désireux de voir la situation s'améliorer et ainsi diminuer les risques d'accidents, le Conseil a décidé de former un groupe de travail afin d'étudier la problématique de la circulation des autobus dans le village.

Ceux et celles qui sont intéressés(es) à participer à ce groupe sont priés de communiquer avec le secrétaire municipal, Gaston Lebel.

Demande formulée au Transport Adapté Orléans inc.

La municipalité de Sainte-Pétronille est présentement desservie par un système de transport adapté qui s'adresse prioritairement aux personnes handicapées. Un tel service pourrait être utilisé par des personnes âgées ne souffrant d'aucun handicap. En ce sens, le Conseil se propose d'acheminer une demande auprès du **Transport Adapté Orléans inc** afin que les personnes âgées non admissibles puissent utiliser ce service selon les conditions suivantes:

- la priorité sera accordée aux personnes handicapées et admissibles au service de transport adapté;
- les personnes non admissibles devront utiliser ce service en fonction des horaires et parcours déjà établis afin de ne pas générer des dépenses additionnelles;
- la tarification est fixée à 3.50 \$ le voyage, soit 7.00 \$ l'aller-retour;
- cette entente est conditionnelle à ce qu'il y ait de la place dans le véhicule et pourra être annulée en tout temps, sans préavis et sans justification par l'organisme du transport adapté.

Un centre communautaire plus adéquat

Nous sommes à préparer un plan de rénovation du centre communautaire Raoul-Dandurand. Ainsi, nous procéderons à la réfection du local utilisé par les aînés, nous ferons les travaux nécessaires pour se doter d'une salle pour les jeunes (sports, arts et jeux) et nous rendrons la salle communautaire plus fonctionnelle.

Nous désirons redonner ces locaux aux jeunes et aux moins jeunes afin qu'ils en bénéficient pleinement. M. Marcel Laflamme et Mme Anne Noël Deschamps ont élaboré un projet qu'ils présenteront à la prochaine assemblée du Conseil. — *Jacques Grisé*, maire.

Abris d'hiver

Même pour ceux qui ne veulent pas voir venir la saison froide... Juste un petit rappel pour vous informer que les installations temporaires peuvent s'installer à partir du 15 octobre (pas avant) et se défaire pour le 1^{er} mai 1996.



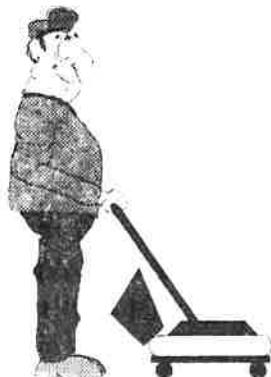
Vie «d'ange» et MONSTRES

C'est à compter du 1^{er} novembre 1995 que la cueillette des ordures se fera **1 fois par semaine**. Quant aux grosses vidanges, celles que nous appelons tous «affectueusement» MONSTRES, le camion passera dans la journée du **4 OCTOBRE**.

Offre d'emploi

Le Conseil municipal est à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour faire divers travaux d'entretien dans la municipalité.

Principales descriptions de tâches:



— Faire l'entretien de la patinoire (installer et enlever les bandes, arroser, gratter, surveiller durant les activités, etc.)

— Déneiger l'entrée et les stationnements de la mairie et du centre communautaire; déneiger les citernes sur le territoire, etc.

— Faire divers travaux de voirie, ramasser le sable, nettoyer les fossés, etc.)

— Faire divers travaux à l'intérieur et aux alentours des bâtiments du

centre communautaire: nettoyer les locaux, laver les vitres, peindre, faire certains travaux de menuiserie, couper le gazon, etc.

— Être disponible, à l'occasion, les fins de semaine et les jours fériés.

Le salaire proposé est de 7.00 \$/heure. Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 octobre 1995, à l'attention du secrétaire-trésorier, 3 rue de l'Église, Sainte-Pétronille. I.O. G0A 4C0

Avis public d'élection

C'est en tant que président d'élection que je vous informe, électeurs et électrices de Sainte-Pétronille que trois postes de conseiller(ère) sont ouverts aux candidatures. Il s'agit des postes #1 et #2, actuellement occupés par MM. Côme Drolet et Denis Châtigny et le poste #6 laissé vacant par le départ de Mme Suzanne Talbot.

Toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre de ces postes devra être produite au bureau du président d'élection du **7 septembre 1995 au 13 octobre 1995, les mardis et jeudis de 19:00 à 21:30**. Le dernier jour, soit vendredi le 13 octobre, le bureau sera ouvert de 9:00 à 16:30.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le **5 novembre 1995 de 9:00 à 19:00**. Un vote par anticipation sera également possible le 29 octobre 1995 de 12:00 à 20:00.

Pour plus d'information concernant cette élection, vous pouvez me rejoindre à la mairie au 828-2270. Madame Josée Pilote me secondera dans ses fonctions de secrétaire d'élection.

Gaston Lebel
Président d'élection

AVIS PUBLIC

Une demande en dérogation mineure a été présentée par monsieur Camille Rousseau (lots no 28-1 et 28-2), 6, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone CD-1.

Cette demande en dérogation mineure consiste à permettre l'installation d'une enseigne dont les dimensions sont de 3 pieds de hauteur par 6 pieds de largeur, ce qui excède les dimensions permises.

Le comité consultatif de l'urbanisme recommande que cette demande soit prise en considération en vertu du règlement sur les dérogations mineures.

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra lundi le 2 octobre 1995 à 20 heures à la mairie, 3, chemin de l'église, Sainte-Pétronille. À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande. Par la suite, le conseil rendra sa décision.

Gaston Lebel
secrétaire-trésorier

Du succès dans vos études!

Une autre année scolaire débute pour chacun de vous tous, élèves de l'école «La Passerelle». Je tiens à féliciter tous ceux et celles qui ont participé, de près ou de loin, au succès du spectacle: «Super Stars», tenu lors du mois de juin dernier. Une soirée que j'ai grandement appréciée. La présence des nombreux parents a sûrement encouragé tous ces jeunes.

Je souhaite, à chacun de vous tous, une bonne année scolaire 95-96 et beaucoup de succès dans vos études.

Daniel Nolin
Commissaire d'école



Deux athlètes de Sainte-Pétronille aux 31^e Jeux du Québec

La 31^e Finale provinciale des Jeux du Québec, qui s'est tenue dans la région Sherbrookoise du 4 au 13 août 1995, a vu la région de Québec et Chaudière-Appalaches se distinguer en terminant au premier rang du classement des médailles parmi les 18 régions participantes. Nos porte-couleurs régionaux ont récolté un grand total de 135 médailles, soit 45 d'or, 48 d'argent et 42 de bronze. Il s'agit d'un nouveau record de l'histoire des Jeux du Québec. Le dernier record qui était de 121 médailles appartenait à notre région et avait été réalisé à Gaspé en 1993.¹

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille tient à féliciter **Annie Hamel**

(1 médaille d'argent et 2 de bronze) ainsi que sa soeur **Florence Hamel** (3 médailles d'argent) pour

la détermination qu'elles ont fait preuve lors de ces compétitions sportives en cyclisme.



¹ Extrait d'une lettre adressée à M. Jacques Grisé par le Conseil Régional du Loisirs, Québec et Chaudière-Appalaches.

Galerie d'art Ma P'tite Folie

Une invitation est lancée aux résidents de Sainte-Pétronille, **samedi le 23 septembre 1995, à compter de 13 heures**, pour l'inauguration de la galerie d'art «Ma P'tite Folie». Vous rencontrerez les peintres qui participent à notre symposium du 21-22-23 septembre 1995. Un vin sera servi.

La galerie d'art offre plusieurs cours cet automne: céramique, vitrail, dessin, peinture, fleurs artisanales etc. «Ma P'tite Folie» 1822, chemin Royal, Saint-Jean, I.O. 829-0989; -3076

Tous nos hommages!

Notre bulletin d'informations *Le Beau Lieu* offre l'occasion, par le biais de cette nouvelle chronique «*Tous nos hommages!*», de souligner les anniversaires de mariage de résidents de Sainte-Pétronille qui ont franchi le cap vénérable des **noces d'or**. Si vous désirez rendre publiquement hommage à des gens qui vous sont proches, vous n'avez qu'à faire parvenir votre texte (entre 20 et 25 lignes) au bureau de la mairie, a/s du rédacteur du Beau Lieu.

60 ans de vie commune

Nos plus sincères félicitations à madame **Marie-Anna Rousseau** et à monsieur **Herménégilde Émond** qui viennent de célébrer leur soixantième anniversaire de mariage. Ils ont dix enfants, vingt-cinq petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Avant de prendre une retraite anticipée, monsieur Émond était entrepreneur général de la construction. Il s'est également distingué par son dévouement à la municipalité où il a œuvré bénévolement pendant plusieurs années aux titres d'évaluateur, directeur de l'urbanisme, président de la Commission scolaire et chantre à l'église pendant au-delà de trente-cinq ans.

En plus de s'être dévouée entièrement à sa famille, madame Émond s'est également impliquée bénévolement au niveau des loisirs de la municipalité.

Le Conseil municipal vous offre ses meilleurs vœux de santé et de bonheur!



Disparue du trou no 6

Les responsables du Club de Golf Orléans ont malheureusement constaté la disparition d'une de ces belles enseignes en bois, sculptées et dessinées, qui était installée sur le départ du trou no #6. La direction déplore ce genre d'incident et serait heureuse de récupérer ce panneau indicateur tant apprécié par les golfeurs. Si vous avez des informations à fournir qui pourraient permettre aux responsables du Club de Golf de réinstaller cette enseigne, vous pouvez le faire au 828-2076.

Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans
Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités, vous les jeunes, les amis(es), les parents ainsi que tous les citoyens de l'Île à cette assemblée générale annuelle de la Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans, **mercredi le 27 septembre 1995 à 20:00**. La réunion se tiendra à la Maison des Jeunes, 20, chemin des Côtes, à Saint-Jean. Votre présence est très importante pour les jeunes de l'Île d'Orléans.

Céline Blouin

prés. du C.A. Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans (828-9939)



Du nouveau à la M.D.J. de l'Île d'Orléans

Premièrement, les heures d'ouverture sont le **vendredi de 18:00 à 21:30**. Le **samedi et le dimanche de 12:00 à 16:00**. Deuxièmement, il y a maintenant un répondeur qui donne la programmation de la semaine et qui peut transmettre tes messages, s'il y a lieu. Le numéro de téléphone est le **829-3606**. Troisièmement, en plus d'un nouveau décor, un nouvel animateur t'attend à l'intérieur avec beaucoup d'idées et de nouvelles activités (soirée thématique, personne ressource, compétition de toutes sortes, village des sports, cinéma...). Viens nous rencontrer, la porte t'est grande ouverte.

Guy Poulin

Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans



**Club de mélomanes
de l'Île d'Orléans**

Pour inaugurer la deuxième saison des «soirées Jazzalile», je vous convie à venir découvrir dans l'enceinte des murs chaleureux du Moulin de Saint-Laurent, le groupe THE TONE POETS. Pour les amateurs de jazz chanté, la voix de **Stephanie McLean** saura vous faire vibrer. Elle sera entourée de **Jake Langley** à la guitare, **Fraser Hollins** à la contrebasse, **Rob Kazenel** à la batterie et **Holly Arsenaault** au piano. «The Tone Poets» nous présentera leur plus récent album «Since I fell for you».

Endroit: **Le Moulin de Saint-Laurent**
(754, chemin Royal, St-Laurent)

Date: **Vendredi** le 29 septembre et **samedi** le 30 septembre 1995
à 21:00

Billet: 15 \$ ou forfait dîner-spectacle à 35.00 \$*

* Table d'hôte servie jusqu'à 19:15.

Menu disponible sur appel en réservant les billets.

Réservation nécessaire:

Spectacle seulement: Jean Fiset (663-8409)

Forfait dîner-spectacle: Moulin de St-Laurent: 829-3888



Jean Fiset

directeur artistique pour Jazzalile



Le Bel Âge

4^e saison

Le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Pétronille a repris ses activités de rencontres sociales et divertissantes. Les joueurs de «Charlemagne» ou de «500» se donnent rendez-vous au centre communautaire Raoul-Dandurand à tous les **mercredis de 13:00 à 17:00**.

Si vous désirez joindre le Club d'Âge d'Or «Le Bel Âge», vous pouvez communiquer avec madame **Madeleine Blais (828-9231)**, qui se fera un plaisir de vous informer sur les activités proposées, coût d'adhésion, etc.



Club Optimiste de l'Ile d'Orléans

Bonjour, amis Optimistes,
Bientôt l'été tirera sa révérence ainsi que l'année Optimiste 1994-95. À l'image de la magnifique saison que nous avons eu, ce fut merveilleux de travailler avec des gens comme vous. Dans tout ce que nous avons réalisé, j'ai toujours pu sentir votre appui en tant que membres. Je vous en remercie très sincèrement.

Nous aurons un dernier conseil d'administration le lundi 18 septembre prochain. En fait, ce sera presque une assemblée générale car il y aura élection de trois administrateurs. En effet, les mandats de JACQUES GINGRAS, de JACQUES NORMAND et de DONAT THOMASSIN tirent à leur fin. Je les remercie et je les invite à se représenter s'ils le désirent. J'espère que vous serez présents en grand nombre à cette assemblée.

En terminant, mon souhait le plus cher est que vous supportiez Michel Dionne et sa nouvelle équipe pour l'année 1995-96. Je leur souhaite la meilleure des chances et leur offre toute ma disponibilité. N'oublions jamais que les jeunes comptent sur nous; à nous de ne pas les décevoir. Meilleures salutations!

N.B. Passation des pouvoirs au sous-sol de l'église de St-Laurent à 19:00, **vendredi 22 septembre à 19 heures. Coût: 12.50 \$ par personne.**

Jocelyne Toulouse
présidente du Club Optimiste de l'Ile d'Orléans

Taekwon-Do Ile d'Orléans

Il nous fait plaisir de vous présenter le nouveau conseil d'administration du Club de Taekwon-Do de l'Ile d'Orléans:

- Président: Normand Therrien
- Vice-président: Steeve Fortier
- Secrétaire: Marc Ferland
- Trésorière: Solange Dumas
- Directrices: Claudette Coulombe;
Françoise Gagnon; Line Héту
- Directeurs: Paul Bonenfant; André Thivierge

Nous remercions les membres du conseil d'administration 1994-1995: Marcel Lemelin, Gaéтан Gosselin et Mario Coulombe pour leur bon travail.

Nous vous rappelons que la saison débute bientôt. Bienvenue aux anciens et nouveaux adeptes de tous âges.

Le conseil d'administration 95-96



Bienvenue au troisième *Repas-fraternel* du Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans



Dimanche le 24 septembre

À cette occasion, nous recevrons en mini-concert la chanteuse-interprète **Jeanne Darmont** qui agrémentera ce Repas-fraternel par des pièces tirées d'un répertoire empreint d'amour (réf. Jacques Brel, Claude Léveillée, Jean Lapointe, Raymond Lévesque, etc.).

C'est donc un rendez-vous, **dimanche 24 septembre 1995, à 12:00 à l'hôtel Plaza Universel** (3031, boul. Laurier, Sainte-Foy). Coût: 50 \$ par personne (Table d'hôte à 6 services). Un punch d'amitié sera servi à 11:30. Pour réservation, téléphonez au 828-2226

Invitation Concert Art & Foi

Fascination

avec **Jean-François Clément**, baryton
Danielle Bédard, soprano
Madeleine Bernier Magnan, pianiste

Au Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans
253, chemin Royal, Sainte-Pétronille, I.O.
ENTRÉE LIBRE

DIMANCHE LE 1^{ER} OCTOBRE 1995 À 13:30

Louis Laperrière
Membre du Comité d'organisation des concerts

Art et Foi
828-2226

Tournoi de golf de la municipalité



Une sixième édition couronnée de succès!

Le bilan de la 6^e édition du tournoi de golf est des plus positifs, et ce, grâce à l'implication de plusieurs personnes du village. Je voudrais tout d'abord remercier mes collaborateurs; grâce à eux, la journée m'a parue beaucoup plus facile à organiser; gros merci à *M. Jos Noël*, *Mme Francine Larochelle* et *Mme Charlotte Dorion*. Le tirage et la responsabilité du départ ont été confiés à *M. André Bourdeau*, qui a organisé ce volet de façon impeccable. L'élaboration du menu et la coordination avec les responsables de la restauration ont comblé nos attentes. Bravo à *Mme Solange Jalbert* et à son équipe.

En second lieu, il est important de souligner la collaboration de *M. Raymond Bédard*, professionnel du club et au Club de golf Orléans dont le président monsieur *Maurice Bailly* nous a, encore cette année, si bien accueillis.

33 équipes à prendre le départ

Pour cette sixième édition du tournoi de golf de la municipalité, la fiche de départ comprenait 132 golfeurs. On se souviendra longtemps de ce 13 août où le soleil brillait de toutes ses forces, comparativement au tournoi de l'année précédente où certains joueurs n'avaient pu jouer en raison du mauvais temps!

Les honneurs sont allés à MM. Marc et Martin Gingras ainsi qu'à MM. Maurice et Roger Leclerc. Félicitation à l'équipe gagnante de même qu'à tous ceux qui ont participé à ce 6^e tournoi.

Le tournoi de golf de la municipalité demeure une activité annuelle très appréciée par les participants. Elle demande beaucoup de temps et d'énergie de certaines personnes bénévoles dont celles faisant partie du comité des loisirs. Le budget alloué aux loisirs étant très restreint, nous devons organiser nous-mêmes le financement des activités proposées. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'augmenter légèrement les frais d'inscription pour jouer au golf de même que ceux pour le repas sur barbecue. De cette manière, nous avons pu faire un profit d'un peu plus de 750.00 \$, lequel sera investi dans des activités à caractère social et récréatif.

En terminant, il me fait plaisir de mentionner la collaboration de tous les commanditaires qui, d'années en années, contribuent au succès de l'événement. En tout, 54 prix ont été distribués. Encore merci et à l'année prochaine.

Anne Noël Deschamps
pour le comité des loisirs de Sainte-Pétronille

AGRONOËL, M. HAROLD NOËL
ALINE BOILY, PEINTRE
ANDRÉE FISET, MASSOTHÉRAPEUTE
ASSURANCES PAUL-EUGÈNE CHABOT, INC
AUBERGE LA GOËLICHE
BOUCHERIE JOS ROUSSEAU ENR.
CAFÉ BELLE RIVE
CHARLES-HENRI LECLERC, PHOTOGRAPHE
CHOCOLATERIE DE L'ILE D'ORLÉANS
CLINIQUE DENTAIRE DANIEL TREMPÉ
CLUB DE GOLF ORLÉANS
CLUB DE TENNIS STE-PÉTRONILLE
COLLECTION PABLO, PASCAL PAQUET PRÉS.
COMMANDITAIRE ANONYME
CROISIÈRES A.M.L. INC. LOUIS JOLLIET
ÉCOLE DE DANSE LILY ET JACQUES BÉGIN
ÉPICERIE ADÉLARD ROUSSEAU
FERME MONA
FÉRTILISATION ORLÉANS INC.

FRANCINE GRISÉ, REPRÉSENTANTE L'ORÉAL
GARAGE RICHARD ÉMOND
HORACE CHAMPAGE, PEINTRE
HUGUES CARMICHAEL, PHARMACIEN
JAZZALILE, JEAN FISET
LE MOULIN DE SAINT-LAURENT
LES DÉLICES MAISON ENR.
LES ENTREPRISES RÉJEAN DESCHAMPS
LES SERRES CYR INC.
LÉVIS DESCHAMPS, ENTREPRENEUR PEINTRE
LÉVISIENNE ORLÉANS, M. RICHARD AUDET
MENUISERIE DELISLE
MICROTEC
MUSIQUE DE CHAMBRE À STE-PÉTRONILLE
POLYCLTURE PLANTE
QUINCAILLERIE COOP ST-PIERRE
RAYMOND BÉDARD, PRO
SALON DE COIFFURE COIFFE-O-COIN, ST-PIERRE
VIOLETTE GOULET, PAPIER FAIT MAIN



Pour des loisirs...

à Sainte-Pétronille

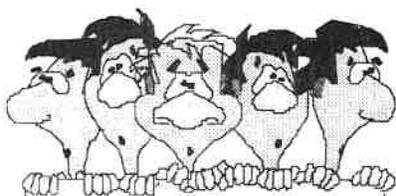
Campagne de financement jusqu'au 4 octobre

Il ne vous reste que quelques jours pour vous procurer les Stik-Ees®, ces petites formes pré-découpées qui se cramponnent par statique à vos vitres et miroirs. En commandant à partir des catalogues disponibles à la boucherie Jos Rousseau enr ainsi qu'au salon de coiffure Coiffe-O-Coin, vous contribuez à l'existence du service des loisirs de notre municipalité. Merci d'encourager les loisirs.



Halloween... vous avez dit «party»?

À la demande générale, un deuxième party d'Halloween se tiendra au centre communautaire Raoul-Dandurand de Sainte-Pétronille. Dans une salle nouvellement aménagée, plus grande et toute décorée pour la circonstance, vous aurez la possibilité de danser sur des rythmes «endiablés». La soirée se tiendra le samedi 28 octobre pour les adultes et, pour ne pas mettre en reste les enfants, le «labyrinthe des frissons» sera de nouveau ouvert aux enfants déguisés qui passeront par les maisons la journée même de l'Halloween, mardi le 31 octobre. Plus de détails dans l'édition du *Beau Lieu* du mois d'octobre.



**Mise au point
pour voir plus clair!**

La plupart des petites municipalités sont composées généralement de personnes qui œuvrent bénévolement pour tel ou tel organisme dans le but de créer un réseau de services ou d'activités sportives, culturelles ou socio-récréatives pour la population. Toujours sur une base volontaire, ces personnes bénévoles, toujours insuffisant en nombre, peuvent à l'occasion se retrouver dans plus d'une organisation. Sainte-Pétronille n'échappe pas à la règle...

Toutefois, ces personnes peuvent se voir taxées de toute sorte de propos dû au fait qu'on confond (à tort et sans raison) les initiatives entreprises par ces bénévoles avec les organismes dans lesquels ces personnes œuvrent.

Plus concrètement, les membres du comité des loisirs de Sainte-Pétronille qui organisent des activités culturelles ou récréatives et qui peuvent amasser certains profits réinvestissent en totalité ces argents dans d'autres activités de loisirs ou dans de l'équipement qui sert à des fins sportives. Parallèlement, trois membres du comité des loisirs se retrouvent également au sein du comité organisateur de la Fête nationale, I.O.. Toutes les activités entreprises pour auto-financer la Fête nationale ne servent qu'aux fins de la Fête nationale. Le comité des loisirs gère son budget et le comité organisateur de la Fête nationale, I.O. gère le sien.

Nous vous présentons les membres que composent ces deux organismes:

Loisirs

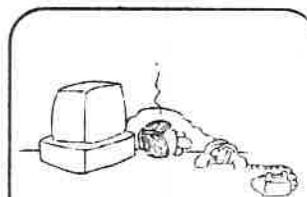
Sainte-Pétronille

Andrée Fiset, Claude Bussière, Francine Larochelle, Charlotte Dorion, Anne Noël Deschamps et Raynald Fiset

Fête nationale, I.O.

Lily Bégin, Jean Fiset, Francine Larochelle, Anne Noël Deschamps et Raynald Fiset

*Anne Noël Deschamps
Raynald Fiset*



**Prochaine date de
tombée pour la re-
mise de vos
articles:**

10 octobre

